

## Action «toits solaires»

Investissez dans l'énergie solaire! HabitatDurable vous soutient dans cette démarche: Nos entreprises partenaires vous accordent un rabais de 3% sur les coûts du matériel jusqu'à concurrence de Fr. 1000.-.

### Procédure à suivre :

1. Vous pouvez vous adresser à un de nos partenaires solaires (cf adresses ci-dessous). L'entreprise évaluera les possibilités et les coûts d'une installation sur votre toit. Elle vous soumettra volontiers une offre, au cas où elle entreprendra elle-même l'installation. Sinon elle vous redirigera vers un installateur avec lequel elle a l'habitude de travailler.
2. Dès que vous vous êtes décidé pour une installation, demandez auprès du secrétariat central d'HabitatDurable Suisse un bon vous donnant droit au rabais de 3% sur les coûts du matériel de l'installation solaire jusqu'à maximum 1000.- : tél. 031 311 50 55 ou [contact@habitatdurable.ch](mailto:contact@habitatdurable.ch).
3. Vous commandez l'installation et remettez en même temps le bon à l'entreprise concernée qui procédera à l'installation.
4. Vous ne pourrez plus faire valoir le droit au rabais après avoir passé la commande.

### Par ailleurs :

Les bureaux d'architecture ou d'ingénieur ne peuvent pas bénéficier du rabais supplémentaire de l'action d'HabitatDurable pour leurs besoins personnels.

Vous pouvez solliciter des subventions communales ou cantonales. Seul un bon sera délivré par membre pendant toute la durée de l'action. Soltop et Ernst Schweizer SA n'accordent pas de rabais sur les installations photovoltaïques. Solstis et Ypersolaire Sàrl installent uniquement des panneaux solaires photovoltaïques. Ypersolaire Sàrl est seulement active dans les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel.

La demande d'installations solaires est actuellement très grande. Les offres pour les installations interviennent aussi rapidement que possible mais peuvent prendre quelques semaines. Plusieurs mois peuvent passer entre la commande et l'installation !

L'action dure jusqu'au 31.12.2012 ; jusque là les commandes doivent être effectuées.

Veuillez vérifier avant le paiement de l'installation si le rabais d'HabitatDurable figure sur la facture et s'il a été déduit.

Pour des compléments d'information : HabitatDurable Suisse, Secrétariat central, tél. 031 311 50 55, [contact@habitatdurable.ch](mailto:contact@habitatdurable.ch)

*mars 2012 (des modifications sont réservées)*